



ARRETE
METTANT FIN A UNE MESURE DE SOINS PSYCHIATRIQUES

Le Préfet de la région Normandie
Préfet de la Seine-Maritime
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code de la santé publique, notamment les articles L. 3211-12-1, L. 3213-1 et suivants, notamment les articles L. 3213-7 et L. 3213-8 ;

VU l'arrêté en date du 08/08/2024 du préfet de la Seine-Maritime portant admission en soins psychiatriques au Centre hospitalier du Rouvray de SOTTEVILLE-LES-ROUEN, de :

Monsieur DAKAR Michel
Né le 30/03/1955 (Syrie)
Résidant : 9 route de Barre Y-VA
 76490 RIVES-EN-SEINE

VU l'arrêté en date du 02/09/2024 du préfet de Seine-Maritime portant transfert en soins psychiatriques de Monsieur DAKAR Michel au Centre hospitalier Pierre Janet du HAVRE ;

VU l'avis du collège de soignants en date du 16/12/2025 demandant la levée de la mesure ;

VU les expertises concordantes à l'avis du collège de soignants en date du 23/12/2025 et du 02/02/2026 émanant de deux psychiatres compétents au sens de l'article L.3213-8 du code de la santé publique, respectivement des docteurs BOUTERBIAT et PASQUIER.

CONSIDERANT qu'il résulte de ces documents que l'état de santé du patient ci-dessus désigné permet la levée de son admission en soins psychiatriques sous contrainte.

ARRETE

Article 1 - Il est mis fin à la mesure de soins psychiatriques concernant Monsieur DAKAR Michel à compter de ce jour.

Article 2 - La sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la Seine-Maritime et le directeur de l'établissement de santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont avis sera adressé au procureur de la République de ROUEN, aux maires de RIVES-EN-SEINE et de SOTTEVILLE-LES-ROUEN, à la C.D.S.P., à la famille, le cas échéant à la personne chargée de la protection juridique de l'intéressé et notification à Monsieur DAKAR Michel.

Fait à ROUEN, le 03/02/2026
Le préfet,


La sous-préfète
directrice de cabinet

Julia CAPEL-DUNN

ARRETE METTANT FIN A UNE MESURE DE SOINS PSYCHIATRIQUES
DAKAR Michel

1/1